Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil de l'enfant et à la professionnalisation de l'assistance maternelle / garde à domicile.
- Proposer un temps de rencontre et de convivialité.
- Un lieu d'apprentissage : "on apprend à vivre ensemble , au-delà de simples activités."

Cadre professionnel des ateliers

- Respecter la confidentialité des échanges.
  Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille.
- Temps professionnels : les échanges sont orientés essentiellement sur le développement de l'enfant.
- Pour les questions administratives, possibilité de prendre un temps court en fin de séance ou prendre un RDV.
- Utiliser le "je", le "tu" pour s'adresser à l'enfant.
  Valoriser, encourager l'enfant dans ses découvertes avec la parole.
  Faire confiance à l'enfant dans ses capacités : ne pas forcer l'enfant à faire.

L'utilisation du portable doit être réservée aux urgences et ponctuellement aux photos.
La restitution aux parents est préférable à l'oral.

Parents, assistant(e)s maternel(le)s et garde à domicile vous pouvez recevoir les informations du relais.
N'hésitez pas à nous le demander.

Nous contacter :

06.18.89.47.60

relaispetiteenfance@ville-champagne.fr

Charte des Ateliers

élaborée
avec les assistantes maternelles en 2013
et mise à jour en 2024

Jeux et Rencontres
Motricité
Eveil Musical
Bébés lecteurs et Sorties Lectures

L'Assistante Maternelle / Garde à domicile

- Reste responsable de l'enfant durant les ateliers.
  Peut proposer une activité, une chanson, un jeu, elle fait vivre la séance.
- Respecte le rythme et la fatigue de l'enfant.
  Prévient l'enfant de son départ (aller aux toilettes avec un autre enfant...).
- Transmet aux parents ce que vit l'enfant aux ateliers par la parole.
- S'engage à respecter cette charte, en signant le coupon lors de la première participation et lors des mises à jour de la charte.

Prêt :
à la fin de la séance l'assistante maternelle / garde à domicile ont l'opportunité d'emprunter au Relais des jeux, des livres et de la documentation sur la petite enfance.

Les parents

- A l'opportunité de participer à une séance par an de chaque type d'atelier (jeux et rencontres, éveil musical, séance de motricité). Nécessité d'une inscription préalable auprès du Relais. (Sous condition d'employer une assistante maternelle du territoire)
- La participation aux séances bébés lecteurs est possible toute l'année (sur inscription).
- Peut amener l'enfant à l'assistante maternelle / garde à domicile directement sur le temps des ateliers.
- L'autorisation parentale est OBLIGATOIRE.

Le RPE fait sa rentrée en septembre.
Parents, professionnel(les), venez nous rencontrer et découvrir les lieux, visite libre, ouvert à tous.

L'enfant

- C'est un espace de découverte du jeu dans tous ses états (dînette, peinture, construction...).
- Le plaisir de faire est plus important que le résultat.
- L'assistante maternelle / garde à domicile est un repère pour l'enfant, à son accueil, pendant le jeu et jusqu'au rangement à la fin de la séance.

Attention ! Il est nécessaire d'attendre que l'enfant ait pris ses repères avec l'Assistante Maternelle / la garde à domicile avant de fréquenter les ateliers.

Le déroulement d'une matinée

Ateliers entre 9h et 10h ou entre 10h et 11h

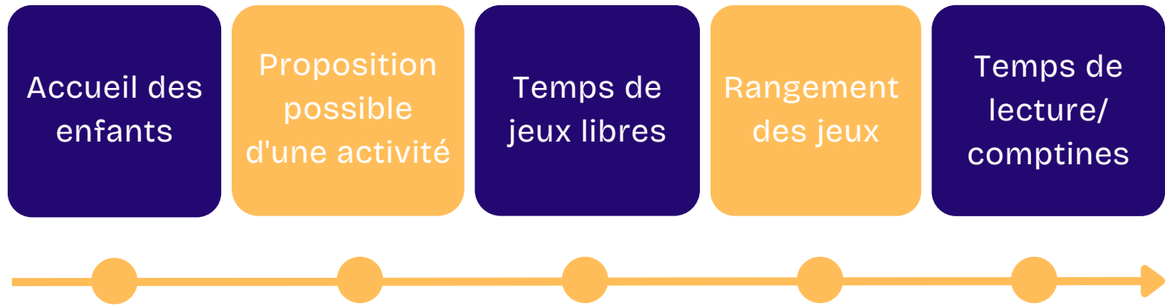

Les animatrices

- Gèrent les inscriptions.
- Garantes et responsables du bon déroulement des séances, sont attentives à la cohésion du groupe et au bien-être des enfants.
- Assurent un accompagnement professionnel : accueillir, écouter, informer.